



Règlement rap Contest

Comité Cartel



Sommaire

Modalités pratiques	3
Déroulement du tournoi	3
Règlement	3
Responsable du tournoi	3



Modalités pratiques

Chaque délégation peut, si elle le souhaite, participer au rap contest (prod + paroles, avec possibilité de récupérer la prod sur Youtube). Les personnes faisant le concours de rap doivent faire partie de l'école pour laquelle ils participent. Les vainqueurs du concours passeront sur scène le samedi 27 avril pour faire leur rap devant le public.

Déroulement du tournoi

Le concours de rap se fait sous la forme d'un clip qui sera posté sur le compte Instagram du Cartel 2024. Ce dernier devra nous être envoyé avant le **dimanche 31 mars 23h59**. Ils seront diffusés dans la journée du **2 avril**. Il faudra envoyer le clip vidéo et la bande son de bonne qualité pour la diffuser le jour J.

La délégation qui aura respecté la date butoire et le règlement ci-dessous et qui aura le plus de likes sur sa vidéo le **samedi 20 avril 23h59** remportera le concours et passera sur scène le samedi soir du Cartel.

Règlement

La composition doit suivre les règles suivante :

- La prod finale doit durer entre 3 et 4 mins.
- Il doit y avoir au minimum 2 rappeurs/ chanteurs.
- Il doit y avoir un changement de prod avec un style différent.

Aucun propos discriminatoire ou dégradant ne sera toléré. En cas de non respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées et la vidéo pourra ne pas être postée.

Les mots clés suivant sont obligatoires :

- Cartel
- Atlantique
- 50

Le clip est libre et il n'y a pas de limite de temps.

Responsable du tournoi

Informations à rendre à l'adresse suivante : contact@cartel2024.com

Le responsable du tournoi pourra appliquer le règlement sans accord préalable du comité organisateur.

